

REPUBLIQUE FRANÇAISE ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (YVELINES)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

33 membres en exercice

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

DÉLIBÉRATION CM-2025-002 078-217801240-20250203-CM-2025-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Accuse certilii

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2025 Réception par le préfet : 04/02/2025

PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES

(RPQS) RELATIF À L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNÉE 2023

Le 3 février 2025 à 20h30, le Conseil municipal de la Ville de Carrières-sur-Seine s'est réuni dans la salle des fêtes – 1 rue Félix-Balet, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Arnaud de Bourrousse. Maire.

Convocation et affichage effectués le 24 janvier 2025.

Étaient présents: M. de Bourrousse, Maire, M. Millot, Mme de Freitas, M. Valentin, Mme Poletto, M. Andrade Dos Santos, Mme Conesa-Rouat, M. Devred, M. Mouty, Adjoints, Mme Gaultier, Mme Le Guilloux, M. Martin, Mme Dussous, Mme Sanches Mateus, Mme Karam, M. Ferrand, M. Chardon, M. Buisserez, M. Daniel, M. de Saint-Romain, Mme Zanotti, Mme Souchet, M. Sauvestre, Mme Bernard, Mme Chambert, M. Ageitos, M. Fiault, Mme Ridde, Mme Dessoye et M. Drougard.

<u>Avaient donné pouvoir</u>: M. Lombard à Mme Le Guilloux, M. Vasseur à M. de Bourrousse et Mme Miel à M. Fiault

Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de membres présents : 30
Nombre de membres représentés : 3
Nombre de membres absents : 0

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (YVELINES)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

33 membres en exercice

DÉLIBÉRATION CM-2025-002

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2025

PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES (RPQS) RELATIF À L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNÉE 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1411-3,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2224-5,

Vu la délibération n°DEL24-70 de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine en date du 26 septembre 2024 portant sur la présentation du rapport sur le prix et la qualité des services (RPQS) relatif à l'eau potable et à l'assainissement pour l'année 2023,

Considérant que la Ville doit présenter le rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable devant contenir les indicateurs techniques et financiers et le porter à la connaissance des usagers,

Après avis de la Commission Urbanisme - Travaux - Environnement du lundi 27 janvier 2025,

Sur proposition de Monsieur Michel MILLOT, rapporteur de ce dossier, Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DÉLIBÈRE

Article 1 : PREND ACTE du rapport sur le prix et la qualité des services relatif à l'eau potable et

à l'assainissement pour l'année 2023.

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet,

Monsieur le Trésorier.

- SUEZ.

Le Maire

Arnaud'de Bourrousse

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS :